

INFORMATIONS POUR LA RENTRÉE

Le lycée Gustave Eiffel est un lycée polyvalent qui propose à chaque élève, étudiant ou apprenti une voie de formation qui lui convient, pour l'accompagner vers le plus haut niveau de réussite possible en fonction de sa motivation et de ses capacités. Cette notice explicative doit être conservée et a pour objectif de vous aider à accomplir toutes les formalités administratives liées à la rentrée scolaire.

RENTRÉE DES CLASSES

Les informations relatives à la rentrée des classes seront communiquées sur le site internet du lycée :
www.lycee-gustave-eiffel.fr
Attention les horaires de rentrée seront échelonnés en fonction du niveau et des filières.

CARTE LYCÉEN

Une carte de lycéen est fournie en début d'année scolaire à chaque nouvel élève/étudiant intégrant le lycée. **Elle est nominative et personnelle et doit être conservée durant toute la scolarité de l'élève au sein du lycée.** Elle est obligatoire pour entrer dans l'enceinte de l'établissement. De plus, elle permet aussi aux élèves d'accéder au restaurant scolaire. En cas de perte ou de détérioration elle sera facturée 7€. Un étui de protection est proposé à l'intendance pour un coût de 1€.

CARTE GÉNÉRATION #HDF

A l'entrée au lycée, les élèves peuvent bénéficier d'une aide financière du Conseil Régional d'un montant de 100€ pour les secondes et de 55€ pour les premières et terminales.
Faites votre demande de carte ou de renouvellement sur le site
<https://generation.hautsdefrance.fr> ou sur l'application génération #HDF.

TRANSPORT SCOLAIRE MEL

Pour les élèves habitant la Métropole Européenne de Lille (MEL) :
Demande de carte « PASS PASS » à formuler sur <https://www.ilevia.fr>

TRANSPORT SCOLAIRE HORS MEL

Pour les élèves hors Métropole Européenne de Lille (MEL) :

dans le 59 : <https://nord.transportscolaire.hautsdefrance.fr>

dans le 62 : <https://pasdecalais.transportscolaire.hautsdefrance.fr>

- Première demande : faites votre demande en ligne ou sur formulaire papier disponible en téléchargement sur le site.
 - Pour les renouvellements : Connectez-vous à votre compte et faites une demande de renouvellement
-

FOURNITURES SCOLAIRES

Il n'y a pas de liste pré-établie. Les professeurs préciseront à la rentrée les besoins particuliers.

Calculatrice recommandée : TI-83 Premium CE édition Python

(Possibilité d'achat groupé avec l'association de parents d'élèves)

Pour les élèves de seconde professionnelle : fournitures et équipements précisés lors de l'inscription.

MANUELS SCOLAIRES

Pour les élèves de seconde, première et terminale générales et technologiques, vous avez la possibilité d'acheter ou de louer les manuels scolaires.

ACHAT : liste disponible sur le site <https://lycee-gustave-eiffel.fr/manuels-scolaires/>

LOCATION : en partenariat avec l'ASSO'FL

Le coût de cette location peut être prélevé sur la carte HDF.

Pour plus d'informations sur la location, vous pouvez contacter l'association :

contact@asso-fl.fr www.asso-fl.fr

VIE DES ASSOCIATIONS

Un forum de présentation des associations se tiendra à la rentrée scolaire.

Le CVL (Conseil de Vie Lycéenne)

Le CVL permet aux élèves d'améliorer leurs conditions de travail et de vie au sein du lycée. Les élèves élu.es consultent leurs camarades et font remonter des idées de projets, d'actions souhaitées.

MD'FL (Maison des Lycéens)

Cette association, gérée par des lycéens, propose différentes activités (gestion du foyer des lycéens, vente de t-shirts du lycée, après-midi gaufres...)

La cotisation annuelle, fixée à 5€, est à régler par carte bancaire ou par chèque à l'ordre de la MD'FL

ASSO FL' (Association culturelle partenaire du lycée)

L'adhésion à l'ASSO'FL, fixée à 20€, est à régler par chèque à l'ordre de l'ASSO'FL. Elle permet de bénéficier de la location des manuels scolaires et également de financer une partie des activités proposées par l'association (WebTV, web radio, réalisation d'événements culturels, cosplay...).

contact@asso-fl.fr www.asso-fl.fr

La FCPE : l'association des parents d'élèves

Adhésion à l'adresse suivante : fcpegustaveeiffel.armentieres@fcpe59.fr ou sur leur site www.fcpe59.fr

Commande possible de calculatrices en contactant l'association.

HÉBERGEMENT – RESTAURATION – FRAIS DE PENSION ET DE DEMI-PENSION

Tarifs 2024/25 non communiqués à ce jour par la Région Hauts de France, montants donnés à titre indicatif sur la base 2023/24

Accès au restaurant scolaire :

Le restaurant scolaire est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30.

Pour les internes, du lundi au vendredi, le matin de 7h00 à 8h00 et le soir de 18h30 à 19h30.

Demi-pension au ticket :

Le choix de la demi-pension au ticket permet la libre fréquentation du restaurant scolaire le midi. L'élève doit procéder à l'ouverture d'un compte et un dépôt minimum de 10 repas soit 38,50 €. L'élève rechargera son badge par avance (via internet ou à l'intendance). Un repas est débité à chaque passage de l'élève sur son compte suffisamment approvisionné.

Frais de demi-pension ou d'internat au forfait :

NB : Forfait = Jours fixes et non-modulables.

La facture est calculée sur le forfait choisi par la famille, indépendamment du nombre de repas consommés.

Tarifs forfaitaires :	1er trimestre du 02.09 au 20.12	2ème trimestre du 06.01 au 04.04	3ème trimestre du 22.04 au 04.07	TOTAL ANNUEL
Forfait DP 4 jours/semaine	169,40 €	135,52 €	120,12 €	425,04 €
Forfait DP 5 jours/semaine	212,52 €	169,40 €	154,00 €	535,92 €
Forfait internat 5 nuits (Lycée)	608,58 €	485,10 €	441,00 €	1 534,68 €
Forfait internat 6 nuits (CPGE)	723,24 €	564,48 €	520,38 €	1 808,10 €

Le conseil d'administration a adopté l'organisation du service annexe d'hébergement ainsi que les modalités de paiement : les frais d'hébergement sont forfaitaires, payables par trimestre et d'avance. Vous recevrez en cours de trimestre, un avis vous demandant de payer les frais d'internat ou de demi-pension. Le paiement pourra se faire par paiement CB en ligne, par chèque à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Gustave Eiffel ou en espèces directement à l'intendance (limité à 300,00€ par dépôt). Aucun prélèvement automatique ne pourra être effectué par les services comptables du Lycée.

Repas occasionnel :

Les élèves externes ainsi que les élèves au forfait 4 jours (pour le jour non compris dans leur forfait) ont la possibilité de manger à la cantine ponctuellement en achetant une carte à usage unique vendue à l'intendance au prix de 3,85 €.

Changement de régime (Interne, DP au forfait ou au ticket) :

A l'inscription, le forfait est de 5 jours par défaut.

Le changement de régime est possible en demandant un imprimé de modification de forfait à l'adresse secretariat.intendance.0590011s@ac-lille.fr

L'imprimé doit être adressé avant le 30 septembre 2024 pour le 1er trimestre, le 20 décembre 2024 pour le 2ème trimestre et le 4 avril 2025 pour le 3ème trimestre.

AIDE FONDS SOCIAL

Un fonds social lycéen permet d'apporter une aide exceptionnelle à un élève pour faire face à des dépenses de vie scolaire et de scolarité. Ces aides sont accordées par les chefs d'établissement, après avis d'une commission qui se réunit périodiquement. Le dossier de demande de fonds social est à retirer auprès de l'Assistante Sociale ou de l'intendance (aide financière possible sous conditions).

BOURSES NATIONALES

La procédure de demande de bourses évolue avec la mise en place **d'un examen et d'une attribution annuels** des bourses.

Deux cas de figure sont possibles :

- Soit vous consentez à l'**examen automatique** de droit à bourses lors de l'inscription
- Soit vous déposez votre demande pendant la campagne du 1er septembre au 17 octobre 2024 (en ligne ou par formulaire papier).

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Pour les lycéens venant d'un autre établissement, le transfert de bourse sera effectué à votre demande, par l'établissement d'origine.

ACCÈS AU NUMÉRIQUE – PORTAIL EDUCONNECT

Votre identifiant EDUCONNECT vous permet d'accéder à toutes les applications utilisées au Lycée. **Les codes restent inchangés quel que soit l'établissement dans lequel vos enfants sont scolarisés.** Si vous ne connaissez pas votre identifiant ou si vous avez perdu votre mot de passe, rendez-vous sur

<https://educonnect.education.gouv.fr>

- Depuis la plateforme EDUCONNECT, vous pouvez accéder aux TÉLÉSERVICES (mise à jour de vos coordonnées, bourses, orientation, affectation, etc...)
- Des TÉLÉSERVICES, vous pourrez vous connecter à l'Espace Numérique de Travail (ENT). L'ENT est un outil de communication entre la famille et l'ensemble des personnels de l'établissement. Il comporte une messagerie et un certain nombre d'applications dont PRONOTE.
- De l'ENT, vous pourrez vous connecter à PRONOTE. Grâce à Pronote vous pouvez consulter en temps réel l'emploi du temps, les sanctions, les notes et justifier les absences et retards.

! vos codes sont **confidentiels**, vous ne devez pas les communiquer à votre enfant.

CONTACTS

N'oubliez pas de préciser les nom, prénom et classe de l'élève lors de vos échanges

Formulaire de contact en ligne : <https://lycee-gustave-eiffel.fr/contact/>

Téléphone : 03.20.48.43.43

Courriel : ce.0590011s@ac-lille.fr

viescolaireeiffel2020@gmail.com

secretariat.intendance.0590011s@ac-lille.fr

Site web : <https://lycee-gustave-eiffel.fr>

Accès ENT : <https://lycee-gustave-eiffel.fr/ent>

Lignes directes :

Bureau de la vie scolaire (CPE)	03.20.48.43.10
Infirmier	03.20.48.43.46
Portable de l'internat	07.76.84.16.84
Secrétariat de Direction - pôle administratif	03.20.48.43.01
Secrétariat de Direction - pôle élèves	03.20.48.43.07
Secrétariat des DDFPT	03.20.48.43.52
Intendance (facturation, bourses)	03.20.48.43.25